

Prévenir, repérer et accompagner **LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE** des élèves et des personnels



Appel à signatures :

pour un vrai programme national de promotion de la santé, de l'éducation pour la santé, de prévention collective et de santé communautaire doté de moyens adaptés à sa mise en œuvre

Une 1^{ère} étape de mobilisation...

Aux associations, aux organismes, aux professionnels ou aux bénévoles qui œuvrent dans les domaines de la promotion de la santé, de la santé publique, de l'éducation pour la santé, de la santé communautaire, de la prévention des conduites à risque, de la santé sexuelle, et des politiques territoriales de santé.

Profondément concernés par l'évolution de la politique de promotion de la santé et de prévention dans notre pays, nous avons fait une lecture attentive de la feuille de route pour la Stratégie Nationale de Santé (SNS) rendue publique le 23 septembre dernier.

Nous proposons sept mesures pour favoriser le développement de la promotion de la santé dans les milieux de vie et ainsi relever le défi de la réduction des décès et incapacités prématurés, mais aussi celui des inégalités de santé qui y sont étroitement liées.

Résumé des 7 propositions :

1 Inciter un plus grand nombre de communautés de vie (quartiers, écoles, entreprises, établissements de santé...) à s'engager dans des stratégies de promotion de la santé

2 Instituer un financement visible, conséquent et sécurisé destiné aux activités de recherche, d'accompagnement et d'intervention en promotion de la santé et prévention collective

3 Établir des critères de sélection des projets susceptibles de faire l'objet d'un subventionnement au titre de la promotion de la santé, fondés sur les connaissances dont nous disposons actuellement sur l'efficacité des interventions en promotion de la santé

4 Organiser en région des modalités durables d'accompagnement à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets de promotion de la santé et des interventions de prévention, d'éducation pour la santé ou de santé communautaire qui s'y réfèrent, en instituant une organisation régionale de promotion de la santé bénéficiant d'une reconnaissance légale

5 Développer les interventions de première ligne visant particulièrement à réduire les inégalités de santé et à combler les besoins de santé de groupes plus vulnérables, du fait de leurs parcours ou leurs choix de vie (personnes en précarité, migrants, détenus, consommateurs de drogues, minorités sexuelles, jeunes sous protection judiciaire, jeunes en errance...)

6 Former et développer les compétences des professionnels, en s'appuyant sur des cadres de référence agréés

7 Faciliter l'inscription dans la durée des projets de promotion de la santé et de prévention dans les milieux de vie

Pour signer le manifeste pour une reconnaissance et un financement fiable de la promotion de la santé, de l'éducation pour la santé, de la prévention collective et de la santé communautaire, rendez-vous sur le site :

manifestepreventions.wix.com/manifeste-prev-sante



Les mots du Président

Christophe Lafond
Président de
l'ADOSEN Prévention santé MGEN

En 2013, le bien-être au cœur de l'action de l'ADOSEN Prévention santé MGEN

Comme chaque année en cette période, les chiffres du bilan d'activité de l'ADOSEN Prévention santé MGEN viennent de sortir. La montée en charge de l'activité se poursuit témoignant du dynamisme de l'association avec 323 actions en 2013 ; le public des collégiens et lycéens reste la cible privilégiée avec plus de 50% des actions menées. Les tout-petits sont encore peu concernés (4%).

Deux thématiques phares continuent d'être la marque de l'engagement de l'ADOSEN en milieu scolaire : l'éducation à la vie affective et sexuelle (61 actions) et le bien-être (78 actions) incluant la promotion des activités physiques et sportives.

Le bien-être de tous, déjà au cœur de nombreux projets nationaux et locaux est toujours une priorité en 2014, avec une attention toute particulière à la complémentarité des projets destinés aux personnels et aux élèves. Petit à petit, le service qualité de vie au travail de la MGEN d'une part, et l'ADOSEN Prévention santé MGEN d'autre part, se sont rapprochés pour construire des actions où la prévention des risques psycho-sociaux et le bien-être des élèves sont traités de concert. Le projet de prévention de la souffrance psychique dans les Yvelines, en préparation depuis plus d'un an sera mis en œuvre au mois de mai et illustre cette collaboration.

La demande des équipes départementales sur ce sujet est en hausse, révélatrice d'un engagement fort du Ministère de l'Éducation Nationale sur ces questions. Les partenariats institutionnels se sont élargis et notamment avec la délégation ministérielle de prévention et lutte contre les violences scolaires. De nouveaux outils pédagogiques sont en construction, notamment un PPS - programme de prévention en santé - mis à disposition des sections pour la prochaine rentrée scolaire et construit en collaboration par l'ADOSEN Prévention santé MGEN et le service QVT MGEN - Qualité de vie au travail.

Cette année 2013 a aussi été l'occasion d'une campagne de promotion de notre magazine qui a porté ses fruits. Avec plus de 300 nouveaux collègues et lycées abonnés, nous poursuivons notre mission : être au service des enseignants pour développer la promotion de la santé à l'École. Merci à vous qui avez contribué à notre promotion.

Christophe Lafond

SOMMAIRE

4 Événements

5 Dossier

Prévenir, repérer et accompagner la souffrance psychique des élèves et des personnels

- Point de vue
- Le programme expérimental des Yvelines
- Recherche : la souffrance psychique des enseignants
- Le handicap, on en parle !
- Lire, écouter, jouer

16 Actions

- Comment améliorer nos interventions en éducation à la sexualité ?
- Former à la sécurité et à la santé les élèves de lycées professionnels

20 Toile en action

21 Les aventures santé de Ludivine

22 Vous et nous

Action et Documentation Santé pour l'Éducation nationale • Association nationale régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
ADOSEN Prévention santé MGEN 3, square Max-Hymans - 75748 Paris cedex 15 Tél. : 01 40 47 27 86 - E-mail : adosen@mgen.fr • Magazine trimestriel • **Direction de la publication** : Christophe Lafond • **Rédactrice en chef** : Anne Caroline Dudet • **Rédactrice en chef adjointe** : Anne Laurent-Beg • **Secrétaire de rédaction** : Maud Folkmann • **Pigiste** : Antonia Dande • **Comité éditorial** : Sandrine Broussouloux, INPES ; Christine Ferron, IREPS de Bretagne ; Jean-Pierre Leguéré, Sciences-Impact ; José-Noëlle Roux, association nationale des professeurs de biotechnologies santé-environnement ; Christophe Vanackere, Provita Conseil ; Bernard Zaneboni, Jean-Claude Rochigneux, administrateurs ADOSEN Prévention santé MGEN • **Responsable de rubriques** : Nathalie Degrelle • **Maquette** : Celina Milaszewicz • **Illustration** : Marc Fersten • **BD** : Céline Pesle • **Impression** : Imprimerie MGEN • **Remerciements** : Dr Isabelle Bidegain, médecin du travail DSDN 64, Dominique Cau-Bareille, maître de conférences (IETL), Dr Christine Cordoliani, médecin responsable conseiller technique auprès du recteur de l'académie de Versailles, Sébastien Leroy, Association JNA, Dr Caroline Maurin, médecin responsable départemental DSDN 78, Dr Cécile Omès, psychiatre au centre hospitalier Charcot (78), Valérie Plaisance, infirmière conseillère technique DSDN 64, Christophe Porot, directeur de l'ADES du Rhône, Alexandre Chevalier, coordinateur des actions de prévention à l'ALS.

ISSN : 2266-2480 • Dépôt légal : Mars 2014 • Prix : 3,5 €
• Abonnement : 20 € • Ce numéro a été tiré à 10 000 exemplaires.

ADOSEN
Prévention Santé MGEN



ISSN 2266-2480

DU 3 AU 5 JUIN 2014

LES JOURNÉES DE LA PRÉVENTION 2014 DE L'INPES : LE PRÉ-PROGRAMME EST EN LIGNE !



Avec 4 sessions, 6 ateliers et un colloque scientifique, les *Journées de la prévention* 2014 qui se dérouleront à Paris, au Centre universitaire des Saints-Pères, permettront à chacun de trouver la thématique qui l'intéresse : les compétences psycho-sociales chez les enfants et les jeunes, le tabac, la santé mentale, la promotion de la santé en milieu pénitentiaire ou encore la vaccination.

Le colloque scientifique intitulé « Accompagner les parents et les enfants dès la naissance : Pourquoi ? Et comment ? » portera sur les pratiques préventives précoces.

Réservez dès maintenant :

- les 3 et 4 juin 2014 pour les sessions et ateliers
- le 5 juin 2014 pour le colloque scientifique

Source : Inpes

Pour en savoir plus consultez le site
<http://journées-prevention.inpes.fr>

LE 7 AVRIL 2014

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ 2014



La *Journée mondiale de la Santé* est célébrée chaque année le 7 avril, date anniversaire de la création de l'OMS en 1948. Cette année est consacrée au thème des maladies à transmission vectorielle.

De nouvelles maladies à transmission vectorielle font leur apparition dans

la Région européenne de l'OMS et certaines maladies considérées comme éliminées sont de retour.

Les déplacements de population, les changements écologiques, climatiques et environnementaux, la détérioration des situations politiques et socio-économiques, enfin, l'arrêt des mesures de prévention et de lutte contre la transmission jouent un rôle central au regard de la résurgence de ce problème de santé publique.

Les maladies à transmission vectorielle représentent 17% de la charge mondiale estimée des maladies infectieuses. La réapparition récente et inattendue du paludisme dans des pays et des zones d'où il avait disparu en est un exemple éclatant. L'incidence et l'expansion de maladies telles que la leishmaniose, la fièvre hémorragique de Crimée-Congo, l'encéphalite à tiques, la maladie de

Lyme et la maladie de Chagas sont en augmentation dans la Région.

Les récentes épidémies de dengue, de chikungunya et d'infection par le virus du Nil occidental dans des pays qui ne connaissaient pas ces maladies auparavant sont le signe de menaces potentielles liées aux déplacements et aux échanges commerciaux, et peut-être à des changements environnementaux et climatiques.

La *Journée mondiale de la santé* est une occasion - mais elle ne doit pas être la seule - de mettre à contribution les pouvoirs publics et la population pour protéger la santé en luttant contre la réapparition de cette menace.

Source : Organisation mondiale de la Santé

Prévenir, repérer et accompagner

la souffrance psychique des élèves et des personnels

Chères lectrices, chers lecteurs,

Les résultats de la dernière enquête HBSC montrent que 51.3% des adolescents perçoivent leur santé comme bonne, et 36.6% comme excellente¹. Peu consommateurs de soins et en bonne santé perçue, les adolescents pourraient nous laisser croire que tout va bien. Le tableau mérite toute de même quelques nuances : certains indicateurs appellent à la vigilance, notamment les consommations de psychotropes et la précocité des premières expériences dans ce domaine, la prévalence des troubles alimentaires qui dans des formes modérées toucheraient 10% des adolescents selon Xavier Pommereau, les suicides et tentatives de suicide... Le suicide reste chez les jeunes et ce, depuis de nombreuses années la deuxième cause de mortalité après les accidents de voiture. Chez les 11- 19 ans, 7% ont déjà fait une tentative de suicide. Ces indicateurs sont autant de clignotants révélateurs d'une souffrance psychique qui, chez les adolescents s'exprime à travers une multitude de comportements et de conduites complexes à décrypter : décrochage scolaire, cyberdépendance, violence subie ou agie...

Ce numéro d'*Actions santé*, aborde la souffrance psychique des adolescents et des adultes sous l'angle de la prévention mais aussi du repérage et de la prise en charge. Comment l'École peut-elle aujourd'hui contribuer à ces trois niveaux d'intervention ? Certes, les déterminants de la souffrance psychique sont nombreux : liés à l'histoire personnelle, aux capacités individuelles, à l'environnement... L'École fait partie de cet environnement et constitue un lieu où cette souffrance s'exprime et/ou s'amplifie. La santé des élèves et des enseignants y sont interdépendantes.

Nous avons voulu retenir dans ce numéro deux axes fondamentaux : d'une part, ne pas dissocier la souffrance des élèves de celle des adultes, d'autre part, conforter nos capacités à prendre en charge la souffrance des élèves. Ne dissociations pas les difficultés des adultes de celle des adolescents : c'est pour nous la symbolique des vases communicants illustrée en page de couverture. Par ailleurs, ne laissons pas aux seuls professionnels du champ sanitaire et social la prévention et prise en charge des uns et des autres. Certes, ces professionnels ont un rôle primordial et spécifique à jouer, mais chaque adulte peut être « choisi » par un élève ou un collègue comme un interlocuteur de confiance. Il faudra alors savoir comment écouter, quoi dire, vers qui se tourner, assumer son rôle sans outrepasser ses fonctions. Ces deux axes donnent son sens au programme expérimental de prévention de la souffrance psychique mené par l'*ADOSEN Prévention santé MGEN* en collaboration avec le GEPS² et la DSDEN³ dans le département des Yvelines : former chacun pour comprendre, trouver sa place et remplir son rôle en prévention ou face à des adolescents ou des professionnels en souffrance.

L'École ne peut, à elle seule, prendre la responsabilité de la prévention et de la prise en charge de la souffrance psychique. Mais elle est par excellence un lieu de vie, de travail, d'échanges, et à ce titre a toute sa place à prendre, rien que sa place, mais toute sa place !

Caroline Dudet
Rédactrice en chef

Point de vue

[Pages 6 - 7]

La souffrance psychique des adolescents, reflet de la souffrance du monde

Entretien avec le Dr Omnès, psychiatre à l'EPS Charcot (78), formatrice pour l'Éducation nationale

Le programme expérimental des Yvelines

[Pages 8 - 10]

Comment mieux prévenir la souffrance psychique des élèves et des personnels de l'Éducation nationale ?

Par Maud Folkmann, chargée de prévention, MGEN

[Pages 11 - 12]

De la maternelle au lycée, la souffrance psychique des enseignants est trop souvent liée à leurs conditions de travail

Par Dominique Cau-Bareille, maître de conférences en ergonomie à l'Institut d'études du travail de Lyon (IETL)

Le handicap, on en parle !

[Page 13]

Par Nathalie Degrelle, chargée de prévention, MGEN

Lire, écouter, jouer

[Pages 14 - 15]

-
- 1) Enquête HBSC- La santé des collégiens en France / 2010. Données françaises de l'enquête internationale Health Behaviour in School-aged Children (HBSC).
 - 2) Groupement d'étude et de prévention du suicide
 - 3) Direction des services départementaux de l'éducation nationale

La souffrance psychique des adolescents, reflet de la souffrance du monde

Par Antonia Dandé

Entretien avec le Dr Omnès, psychiatre à l'EPS Charcot (78), par ailleurs formatrice pour l'Éducation nationale dans le cadre d'un programme de formations sur la prévention de la souffrance psychique et du risque suicidaire

« Pour que les jeunes se sentent bien, il faut qu'ils aient confiance en le monde dans lequel ils évoluent et que ce dernier soit positif, bienveillant et rassurant. »

Comment faire la différence entre la difficulté d'être un ado, le trouble psychologique y compris le comportement suicidaire, et le trouble mental avéré ?

L'adolescent a la lourde mission de quitter le monde de l'enfance pour devenir un adulte. C'est une période difficile puisqu'il quitte la sécurité, la toute puissance de l'enfance, pour se confronter et s'adapter aux contraintes du monde réel.

Les troubles psychologiques concernent autant l'adolescence, que l'enfance ou l'âge adulte. Cela peut être des troubles anxieux, des phénomènes dépressifs ou des questions identitaires qui peuvent être invalidants, voire faire le lit des comportements suicidaires. Quand l'identité est fragile et que le monde adulte apparaît comme impossible à accepter, il peut y avoir effraction d'idéation suicidaire chez les jeunes. Comme ils sont très fragiles à cette période, il y a un risque de passage à l'acte beaucoup plus important.

Le trouble mental concerne les pathologies en tant que telles. Les deux grandes pathologies émergentes à l'adolescence sont la schizophrénie et les états dépressifs qui peuvent aussi, conduire à des passages à l'acte suicidaire¹.

Quel est le substrat de cette souffrance psychique ?

La souffrance psychique des adolescents est en lien direct avec la question de l'identité et de la place du sujet qu'il doit trouver. Il reste l'enfant de ses parents, mais dans une autre position. C'est une source de conflit entre lui et le monde qui l'entoure, et entre lui et lui-même. Il peut développer une image négative de soi ou du monde qu'il commence à voir différemment. Tout cela crée des niveaux de souffrance plus ou moins importants suivant l'identité du jeune,

ses compétences naturelles et son environnement plus ou moins protecteur.

Les carences de la société : quelles sont celles qui vous paraissent responsables de troubles psychiques chez l'adolescent ?

En Occident, la société est de plus en plus individualiste, avec une exigence de compétences individuelles bien supérieure. Cela fragilise énormément les adolescents mais aussi les adultes.

Le jeune doit pouvoir s'opposer au monde des adultes pour pouvoir lui-même ensuite se construire en adulte. Or, il est très difficile de s'opposer à un monde qui ne propose pas de repères clairs. En effet, concernant les repères éducatifs, la culture demande aux adultes d'être « cool », de ne pas stresser ces jeunes, de ne pas leur mettre trop de contraintes. Cela crée en contre partie l'illusion d'une toute puissance qui n'est pas sécurisante. Les repères étatiques sont également de plus en plus flous avec un désengagement croissant de l'État. La société d'aujourd'hui est aussi beaucoup moins protectrice : chômage, baisse d'indemnités diverses... Au nom de l'autonomie, la société nous demande de mener de front performances individuelles mais aussi performances au travail, à la maison avec l'impératif d'être en bonne santé, de faire du sport, etc. Les adultes sont aujourd'hui très malmenés. Les jeunes le voient bien et ont peur de ce monde dont ils ne sont pas sûrs de pouvoir répondre aux exigences. Depuis plusieurs années, les médias, les hommes politiques, les adultes proposent aux jeunes un monde avec une vision négative de l'avenir. Est-ce qu'il est intéressant pour les jeunes de s'y inscrire ? Ceux qui vont bien s'adaptent ; pour les autres, qui sont plus en difficulté, cela les fragilise davantage. C'est très compliqué de refaire le monde quand on énonce qu'il n'y a aucun avenir possible !

Il ne faut pas non plus sous-estimer le poids des ruptures affectives précoces dans l'enfance : par exemple, une famille sur deux voire sur trois divorce avant l'adolescence de l'enfant. Cela génère très tôt des fractures affectives chez l'enfant avec une absence de sécurité.

Est-ce qu'il y a selon vous des carences de l'Institution scolaire, de l'organisation des établissements eux-mêmes ?

L'Institution scolaire, tout comme le personnel scolaire et les élèves, souffrent d'une absence de reconnaissance. Les réformes successives, les discours négatifs, les instabilités du système, contaminent les gens qui y travaillent, eux-mêmes fragilisés par la société.

En France, on constate trop souvent une exigence de résultats, un discours négatif auprès des jeunes, ce qui ne les aide pas à se sentir valorisés et motivés. Il ne faut pas oublier que le jeune, en particulier au collège, se mobilisera si les adultes lui font penser qu'il en est capable. Or, le choix d'une notation négative tend à les décourager. Même si nous n'avons pas pu mener d'étude précise sur les déterminants d'un passage à l'acte suicidaire, ces éléments ont une influence, incontestablement.

Enfin, plus les parents seront dans une exigence parentale d'un projet qu'eux-mêmes n'ont pas pu mener ou que leur enfant doit mener en leur nom, plus le jeune sera pris dans des difficultés qui ne seront pas forcément adaptées à ses compétences. Il est donc nécessaire de le reconnaître dans son identité particulière et en mouvement pour l'accompagner et l'orienter dans ce qu'il sait faire de mieux.

La souffrance psychique des jeunes impacte-t-elle la vie scolaire ? Si oui, comment se manifeste-t-elle à l'école ?

La souffrance psychique est autant celle des jeunes que celle des personnes travaillant dans l'Institution. L'ambiance peut être délétère dans certains établissements du fait d'une Institution mise à mal. C'est un cercle vicieux : les jeunes qui sont agressifs, transgressifs, fuyants, démotivés, démotivent à leur tour l'équipe enseignante qui, elle-même, va contaminer d'autres jeunes, à la base plus motivés.

Les indicateurs principaux de mal-être au sein des établissements sont : chez les jeunes, les résultats scolaires, le nombre de passages à l'infirmerie, le taux d'absentéisme, le recours aux toxiques, le nombre de passages à l'acte suicidaire en dehors et dans l'établissement ; et chez le personnel, le taux d'absentéisme, la consommation de toxiques -alcool ou cannabis-,



la motivation de chacun à aller au travail, l'investissement dans des projets divers, etc. On peut ainsi facilement établir un diagnostic d'établissement et réfléchir à un projet commun autour du mieux vivre ensemble.

Comment l'Institution scolaire peut-elle participer à la prévention de la souffrance psychique des adolescents ?

L'Institution scolaire peut transmettre, comme les parents, des valeurs positives, des capacités d'adaptation, une confiance en soi, un regard valorisant, un accompagnement sécurisant. Je citerai comme exemple le programme *La Main à la pâte* qui apprend aux enfants à réfléchir à des problèmes, à observer dans la nature, les possibilités offertes pour les résoudre. Ils peuvent aisément retenir les solutions envisagées et les réutiliser. L'Institution scolaire peut également impulser des actions autour du mieux vivre ensemble, de l'amélioration de la qualité de vie au travail, et transmettre des stratégies de résolution de conflits. Ces programmes reposent avant tout sur la motivation des adultes qui les portent et le projet de l'établissement, leur coût est très raisonnable et les résultats toujours au rendez-vous. **Plus les jeunes seront capables de s'adapter aux contraintes de façon positive, plus ils seront en bonne santé psychique.** Dans un établissement, les enseignants sont les premiers à pouvoir repérer un mal-être à travers l'attitude du jeune, ses écrits, ses interventions ou absences de participation en classe, son absentéisme, etc. Il faut pouvoir rencontrer le jeune, lui montrer qu'il peut bénéficier d'un accompagnement bienveillant. Tout cela demande de la motivation, de l'énergie pour construire un projet commun. ■

1) 7% des adolescents entre 11 et 19 ans ont déjà fait une tentative de suicide et 30 % ont des pensées suicidaires (M. Choquet, *Suicide et adolescence : acquis épidémiologiques*, 2001).

Comment mieux prévenir la souffrance psychique des élèves et des personnels de l'Éducation nationale ?

Le programme expérimental des Yvelines

Par Maud Folkmann

Dans les Yvelines, un programme expérimental de formations destiné à l'ensemble des professionnels de la communauté scolaire du 1^{er} et du 2nd degré est dédié aux facteurs de risque suicidaire et à leurs déterminants. Au nombre de cinq, ces modules de formation permettent au personnel des établissements d'acquérir ou de renforcer leurs capacités à prévenir la souffrance psychique des élèves et des adultes, à reconnaître les signes d'une souffrance et à orienter vers les professionnels et structures compétents, internes ou externes à l'Éducation nationale.

Pour la petite histoire...

Depuis plus de quinze ans, l'*ADOSEN Prévention santé MGEN* concrétise sa mission en faveur de la santé des élèves à travers un dispositif de formation des professionnels de l'Éducation nationale sur les conduites suicidaires des adolescents. Cette formation concernait jusqu'à aujourd'hui, exclusivement les personnels social et de santé avec pour objectifs d'améliorer leurs compétences dans le repérage, l'évaluation et la prise en charge de la souffrance des adolescents en milieu scolaire. D'année en année, les participants ont mesuré le renforcement de leurs compétences et exprimé leur satisfaction. Devant ce constat, depuis 2012, à l'initiative de la DSDEN des Yvelines, du Groupement d'Études et de Prévention du Suicide (GEPS), et de l'*ADOSEN Prévention santé MGEN*, notre dispositif de formation s'est enrichi et étendu à de nouveaux publics.

Un programme reproductible ?

Le programme prend la forme d'une démarche expérimentale évaluée de prévention de la souffrance psychique des adultes et des élèves afin de permettre son éventuelle reproductibilité sur d'autres territoires. Il fait l'objet d'un état des lieux avant et d'une évaluation après les formations dans tous les établissements de la zone géographique ciblée, qu'ils soient ou non bénéficiaires du programme. Ce programme mis en place sur 2014-2015 nécessite la présence obligatoire à tous les modules de formation du chef d'établissement ou du principal, ou son adjoint ou

encore, par délégation, le chef de travaux, durant 7 à 8 jours. Pour les autres personnels de l'établissement, la formation requiert 4 à 8 jours, par séquences d'un à deux jours.

Ce programme contribue à diffuser une culture de la prévention de la souffrance psychique et de la vigilance quant aux éventuels signes de mal-être d'un membre de la communauté scolaire adulte ou élève. Il intègre trois niveaux d'actions :

- ③ des projets d'établissements favorisant les conditions de bien-être des élèves et des adultes de la communauté scolaire,
- ③ le repérage et le dépistage de la souffrance psychique des adolescents et des adultes,
- ③ la mise en place de procédures efficaces après une tentative de suicide ou un suicide, afin de permettre à l'établissement de jouer pleinement son rôle de protection et de soutien auprès de l'ensemble de la communauté scolaire.

Les contenus des modules de formation proposent aussi bien des apports théoriques que des mises en situations concrètes. Études de cas cliniques, jeux de rôles, travaux de groupes en équipes sur les conditions de vie au sein des établissements sont inscrits au programme.

Le financement est assuré par l'*ADOSEN Prévention santé MGEN* et le groupe MGEN. D'autres sources de financement seront sollicités à l'avenir, notamment l'ARS Ile-de-France ou le Fonds social européen.

Des choix stratégiques

Pour mener une telle expérience, le choix du territoire est primordial. Des critères d'éligibilité ont été construits et il est particulièrement compliqué de trouver des territoires qui rassemblent tous les critères : hétérogénéité, dynamique des équipes d'établissement, territoire moins pourvu en ressources, territoire commun à l'ensemble des services de l'Éducation nationale qui ont la responsabilité de la santé des élèves comme celle des personnels... Le choix du territoire est également dépendant de notre modalité de recrutement des établissements : il est nécessaire de trouver un juste milieu entre volontariat des établissements et obligation de participer au programme ; le choix s'est donc porté sur une incitation auprès de certains établissements répondant à nos critères, à adhérer à ce programme, incitation qui leur laisse bien toute latitude pour accepter ou refuser notre proposition. Les partenaires du programme ont donc décidé de privilégier un petit territoire au nord du département des Yvelines, issu du bassin de Poissy-Sartrouville, ce qui représente 3 communes et 8 établissements participants au programme. Ils ont également choisi des intervenants locaux afin de créer ou de renforcer la dynamique locale et partenariale établissements/associations/structures de soins.

La formation n'exige pas de déplacements ; elle se fait sur le territoire même.

Le programme est construit sous la forme d'une formation – action dont l'objectif est d'impulser une démarche de prévention au sein des établissements propre à améliorer les conditions de vie des élèves et des personnels ; il intègre le continuum 1^{er} et 2nd degré. Un accompagnement des projets de prévention ou d'éducation pour la santé par des associations locales du champ de la promotion de la santé, également formatrices dans ce programme, est possible et envisagé.

Chaque groupe d'une vingtaine de participants sera composé de plusieurs équipes d'établissements de 3 à 4 professionnels. Comme indiqué précédemment, la présence d'un membre du personnel de direction est obligatoire dans chaque équipe.

Et si vous tentiez l'expérience ?

Acteurs du champ de la prévention et de l'éducation, saisissez-vous de cette expérimentation pour conduire vos propres projets de prévention de la souffrance psychique ! La santé mentale est partout dans le paysage social et l'on observe depuis plusieurs années une montée en puissance, dans le secondaire comme dans le primaire, de demandes de prise en charge de la part des équipes d'établissement. ■

Une mallette pédagogique de prévention du suicide des jeunes

L'association *ADOSEN Prévention santé MGEN* et la MGEN ont soutenu la réalisation d'une mallette pédagogique de prévention du suicide des jeunes par l'association Christophe. De nombreux experts, psychiatres, historiens, psychologues, travailleurs sociaux... ont contribué à sa réalisation. Elle comprend des cd, Powerpoint, un recueil de textes... pour accompagner des actions de prévention du suicide.

Les objectifs de la mallette

L'association Christophe a réalisé cette mallette afin d'organiser harmoniser et rendre efficaces les interventions de prévention du suicide. Elle vise à encourager la levée du tabou sur le suicide à renforcer les liens entre les adolescents et les adultes sur cette question. Construite avec des professionnels experts du domaine de la prévention, de la prise en charge des adolescents, elle offre une multiplicité de « portes d'entrée » adaptées à chacun, parent, enseignant, adolescent, personnel médical ou médico-social. Elle rassemble des connaissances et des analyses pour une meilleure compréhension du suicide des adolescents et propose des stratégies et des contenus d'action pour chaque public.

Le contenu

Un guide d'intervention, un livre, quatre séries de Powerpoint, des dossiers documentaires, des courts métrages – paroles d'experts, d'adolescents de parents constituent la mallette.

Quelles modalités d'intervention

Toutes les personnes déjà sensibilisées à la question du suicide peuvent intervenir. La durée des actions proposées varie de 1 heure pour les collégiens à 3 heures pour les professionnels. L'association recommande de travailler en binôme et une formation est proposée pour accompagner la mallette. Cette formation est indispensable. Si aucun sujet de prévention n'est anodin, celui-ci doit faire l'objet d'une attention toute particulière. Les intervenants doivent être volontaires et accompagnés.

Renseignements

ASSOCIATION CHRISTOPHE
ass.christophe@wanadoo.fr
www.christophe-lavieavanttout.com

En savoir plus :

Contactez le secrétariat de l'association :
ADOSEN Prévention santé MGEN au 01 40 47 27 86

Témoignages des acteurs du programme

L'académie de Versailles prend en compte la qualité de vie au travail de ses personnels

La prévention du suicide et plus largement de la souffrance psychique des adolescents-élèves est un sujet qui est au centre des préoccupations des adultes, qu'ils soient éducateurs et/ou parents. En effet, au-delà des chiffres et des préconisations interministérielles, le bien-être des élèves est un objectif qui fédère les équipes et dont le lien avec la réussite scolaire et professionnelle n'est plus remis en question. Dans ce cadre, la notion de **climat scolaire** d'une école ou d'un établissement est apparue comme un facteur essentiel de réussite des élèves. Dans cette approche globale, les facteurs collectifs sont devenus prédominants ou au moins aussi importants que les facteurs individuels.

Dans le même temps, la **notion de bien-être** au travail s'est progressivement développée dans la fonction publique, aboutissant à l'accord cadre du 20 novembre 2009 relatif à la santé et la sécurité au travail. Les personnels de l'Éducation nationale se sont appropriés ces notions et, s'il est difficile d'affirmer qu'ils ressentent une plus grande souffrance au travail qu'il y a dix ans, on peut constater qu'ils s'autorisent dorénavant à l'exprimer. En tant que médecin coordonnateur de la médecine de prévention de l'académie, je considère que c'est un progrès car cette expression des situations de souffrance légitime la nécessité de mettre en place des actions de prévention, telles que celles qui se construisent dans les Yvelines.

De façon générale, prévenir la souffrance psychique ou le mal-être au travail des personnels nécessite :

- une connaissance partagée des facteurs de stress professionnel et des moyens d'y remédier ;
- des formations de l'encadrement sur les organisations de travail favorables au bien-être (autonomie, soutien social, justice organisationnelle, sentiment d'appartenance...) ;
- une sensibilisation des personnels au repérage des collègues en souffrance et une meilleure connaissance des ressources de l'institution.

Des formations sont mises en place depuis trois ans sur ces thèmes dans l'académie de Versailles, avec l'expertise d'une psychologue du travail nommée en 2011. Il reste beaucoup à faire, avec l'aide de partenaires tels que l'association *ADOSEN Prévention santé MGEN* et le groupe MGEN.

Une formation en adéquation avec les priorités départementales

Médecin de l'Éducation nationale sur le bassin de Poissy (78), j'ai pu bénéficier en 2009 avec mes collègues infirmière et assistante sociale, de la formation proposée par l'*ADOSEN*. J'ai apprécié la qualité de l'animation et les méthodes pédagogiques utilisées, basées sur l'interactivité et l'étude de cas concrets ainsi que la présentation d'un outil d'évaluation de la crise suicidaire. À l'issue de cette formation, j'ai fait évoluer ma pratique professionnelle grâce à l'utilisation de l'outil d'évaluation proposé, très adapté aux situations auxquelles nous sommes confrontés. Ajoutons combien cet outil facilite les transmissions à nos confrères pour suivi et/ou hospitalisation. De plus, elle a permis une meilleure collaboration et coordination de nos interventions avec l'équipe de terrain formée conjointement.

Ce programme expérimental qui vise à proposer sur un territoire donné à tous les acteurs du système, une démarche globale en promotion de la santé pour le bien être de tous au sein des établissements, adultes et élèves, nous a semblé particulièrement intéressant et en adéquation avec les priorités départementales. Sa mise en œuvre a nécessité un travail de collaboration avec le Dr Cordoliani, médecin conseiller technique du recteur en charge de la santé des personnels. Monsieur Coignard, directeur académique, convaincu de l'intérêt de ce programme, nous a aidé, avec les animateurs du bassin de Poissy Sartrouville, à définir ensemble le territoire qui se devait d'être cohérent, raisonnable et associant les chefs d'établissement et inspecteurs de l'Éducation nationale intéressés par cette démarche.

*Dr Maurin, Médecin conseiller technique depuis 2011
Service de Promotion de la Santé en Faveur
des Elèves - DSDEN des Yvelines*



La souffrance psychique des enseignants, trop souvent liée à leurs conditions de travail

Par Dominique Cau-Bareille, maître de conférences en ergonomie à l'Institut d'études du travail de Lyon (IETL)

Maternelle, élémentaire, collègue, lycée... Quels sont les points communs et les différences selon le niveau scolaire et l'âge concernant la pénibilité des conditions de travail des enseignants ?

Derrière le terme générique « d'enseignants » se cachent des métiers différents. Si le point commun entre tous les enseignants c'est de devoir intervenir auprès des élèves, de leur transmettre des connaissances, de leur apprendre à apprendre... pour autant les contenus du travail, les pédagogies mises en œuvres, les modes d'organisation du travail, le nombre d'heures face aux élèves, les formes de pénibilité sont différents.

Dans le secondaire, les enseignants interviennent dans plusieurs classes, ils assurent entre 15h et 18h de cours. Les enseignants du premier degré, surtout en maternelle, restent souvent avec leur groupe classe toute l'année, ils ont moins de latitude pour sortir du huis clos de la classe ; comme leurs collègues de l'élémentaire, ils ont des semaines de 24h face aux élèves. Dans le secondaire, les enseignants exercent des disciplines spécifiques, ayant chacune leurs contraintes, leurs formes de pénibilité. Les professeurs d'EPS ont par exemple des formes d'expositions professionnelles qui n'ont rien à voir avec celles d'enseignants de maths ou de français ; leur corps subit des contraintes qui génèrent des phénomènes d'usure professionnelle spécifiques : un nombre non négligeable d'entre eux développent des troubles musculo-squelettiques (TMS) et ne travaillent plus qu'à temps partiel en fin de carrière !

Dans le premier degré, nous pourrions aussi nous attarder sur l'activité des enseignants de maternelle, majoritairement des femmes. Au-delà des connaissances transmises aux élèves, ce sont les règles de vie scolaire qu'elles enseignent. Les apprentissages ne se jouent pas seulement par l'écrit ou l'écoute, mais aussi par le corps ; en fin de carrière, beaucoup soulignent combien cet engagement physique permanent, pour « donner envie d'apprendre aux jeunes élèves », génère des problèmes de dos, des problèmes

varié, des TMS. Le bruit est, de plus, très important en maternelle, il participe à une pénibilité mentale de moins en moins bien supportée en fin de carrière.

*Derrière le terme générique
« d'enseignants » se cachent
des métiers différents.*

Comprendre le vécu du travail enseignant suppose donc d'intégrer le sentiment d'efficacité professionnelle des professeurs, à la fois au vu des contraintes du métier, mais également des ressources personnelles dont ils se sentent dépositaires pour répondre aux exigences du travail. Cette évaluation doit prendre en compte le coût humain du travail dans la sphère professionnelle mais aussi personnelle ; les fins de carrière nécessitent de plus en plus d'ajustements, de modifications de vie pour récupérer de l'activité de travail et se maintenir en activité.

Au vu des recherches menées sur les fins de carrières, je pense que la disparition des cessations progressives d'activité (CPA) fragilise les enseignants en fin de carrière. En effet, la réduction du temps de travail peut être une stratégie pertinente pour se maintenir en santé au travail et garder l'indispensable plaisir d'enseigner.

Quels liens faites-vous à travers les résultats de vos travaux entre la souffrance psychique et les conditions de travail des enseignants ?

Deux déterminants me semblent à l'origine de la souffrance psychique des enseignants : le rythme des réformes et l'absence de reconnaissance.

En premier lieu, donc, citons le nombre et le rythme des réformes. Les enseignants que j'ai rencontrés, hommes ou femmes, en début ou en fin de carrière ont le sentiment que chaque changement de ministre s'accompagne de nouvelles réformes sans bilan des impacts et de la pertinence de la précé-

dente. Elles leur imposent de suivre les directives ministérielles impliquant des modifications de leur activité de travail qui coïncident mal à leur expérience professionnelle. Par exemple, l'arrivée massive des évaluations dans le premier degré, y compris en maternelle, a suscité beaucoup de tensions ; le suivi individualisé et personnalisé des élèves alors que les effectifs de classes sont de plus en plus lourds et qu'il y a de moins en moins de prise en charge des élèves en difficultés génère encore un malaise palpable. Les enseignants souffrent de plus en plus de devoir mettre en œuvre des réformes qui heurtent leur expérience et leurs conceptions d'un travail de qualité, de devoir « *bidouiller, tricher* » dans le huis clos de la classe pour pouvoir rester en santé dans un métier qu'ils aiment.

Si la majorité des réformes portent sur les curricula, les programmes, les formes pédagogiques, d'autres plus radicales percutent violemment leur trajectoire, voire leur identité professionnelle à l'occasion de la disparition de la discipline pour laquelle ils ont été recrutés. L'enjeu est ici leur reconversion dans une autre discipline dont le choix est souvent contraint par les besoins de l'établissement. Souvent menées « *à la hussarde* » pour reprendre les propos d'enseignants, ces réformes minimisent l'augmentation phénoménale de la charge de travail que cela implique, en particulier en matière de préparations de cours. Elles fragilisent le rapport psychique au travail des enseignants, associant parfois la disparition de leur discipline à la négation de leur apport à l'enseignement des élèves. Ces « impensés » des réformes ont généré plusieurs cas de dépressions et des tentatives de suicides.

Le deuxième déterminant que je citerais, en lien avec le point précédent, porte sur le sentiment de non reconnaissance ressenti par les professeurs, quel que soit le niveau scolaire où ils enseignent : non reconnaissance de la part de la société, de l'institution, de la hiérarchie, des parents d'élèves ; ce sentiment de défiance heurte l'investissement qu'ils peuvent mettre dans leur travail.

La souffrance au travail des enseignants est-elle en augmentation et pourquoi ? Ou l'observation de plus en plus fine du phénomène la rend-t-elle plus visible ?

Oui, il me semble qu'il y a plus de souffrance car les réformes sont plus radicales, et entraînent une réelle mise à mal du travail enseignant.

Est-il si aisé pour un enseignant du bac pro Technicien constructeur de bois de se reconverter en prof d'économie, par exemple ? Pour certains

c'est une discipline qu'ils vont devoir apprendre à maîtriser en quelques semaines de formation, alors même que la formation intervient une fois les cours commencés. Cela implique un travail personnel énorme, génère une insécurité palpable dans le discours des enseignants. L'ampleur de cette souffrance a contraint les syndicats à évoquer ces questions à la fois pour faire reconnaître les problématiques générées, mais surtout éradiquer ces processus de management du changement. Plusieurs dizaines d'enseignants de tous niveaux scolaires se suicident chaque année en lien avec des problématiques professionnelles, sans relais dans les médias, sans réflexion en interne à la direction des personnels enseignants. Mais sans aller jusqu'à ces cas extrêmes, combien d'enseignants se trouvent ainsi en situation de souffrance, de dépression !

Qu'il y a plus de souffrance car les réformes sont plus radicales, et entraînent une réelle mise à mal du travail enseignant.

Quelles sont les pistes d'actions possibles pour améliorer les conditions de travail et prévenir la souffrance psychique notamment en fin de carrière ?

Il est essentiel que les professeurs soient considérés et écoutés, y compris dans la construction des réformes, et pas seulement en fin de carrière. Leur expérience leur donne une légitimité pour penser leur travail et ses évolutions.

Autre point important : les enseignants ressentent souvent une profonde défiance de la part de la hiérarchie. Ils se sentent souvent seuls face aux difficultés, non soutenus en particuliers lors de tensions avec les parents d'élèves. Cette réalité implique de reconsidérer les liens entre l'ensemble des acteurs de l'enseignement pour un mieux-être au travail. Cela doit passer par un dialogue autour du travail ; la souffrance naissant généralement de ce que l'on n'arrive pas à exprimer des difficultés et problèmes que l'on rencontre au quotidien.

Réfléchir aux conditions de travail et à la pérennité du travail des enseignants, mieux gérer les évolutions des métiers, voilà qui devient urgent pour préserver et développer la santé des enseignants ! Il en va de la qualité de l'enseignement des élèves. ■

Détresse psychologique des personnes handicapées : sortons du silence !

Par Nathalie Degrelle

Propos recueillis auprès de Jean-Louis BOSC, Vice-président et animateur du groupe de travail sur la détresse psychologique de l'Union nationale pour l'insertion sociale du déficient auditif (UNISDA), co-animateur du groupe de travail sur la détresse psychologique des personnes en situation de handicap de la précédente mandature du Conseil national consultatif des Personnes handicapées (CNCPH).

Lors des *journées nationales de prévention du suicide* 2012, Jean-Louis BOSC intervenait sur le silence entourant la détresse psychologique des personnes en situation de handicap. Interrogé sur ce sujet, il livre son analyse.

Mettre des chiffres sur des maux

Le premier obstacle à une démarche de prévention tient au manque de données sur les souffrances et le suicide de la personne handicapée. La statistique fait défaut pour envisager des actions de repérage ; toutefois, certains résultats permettent de commencer à cerner le problème. Le Baromètre Santé Sourds et Malentendants (BSSM), conduit par l'INPES en 2011 révèle ainsi un mal-être élevé : 46% des personnes interrogées seraient en détresse psychologique contre 17% en population générale¹. Ces chiffres corroborent ceux de l'Unisda qui met en exergue les conséquences importantes de cette détresse : 44% des personnes sourdes, malentendantes et/ou acouphéniques ont pensé mettre fin à leurs jours et 20% parmi elles, déclarent être passées à l'acte². Cependant, ces résultats ne peuvent être transposables à tout handicap. Selon Jean-Louis Bosc « *Il faut être prudent quant à l'extrapolation de ces conclusions. Les situations de détresse sont plus ou moins fréquentes et d'origine différente selon le type de handicap et l'environnement* ». L'exploitation de l'enquête nationale *Handicap Santé Ménages* permettrait d'obtenir des indications plus générales, représentatives, et de combler les lacunes. « *J'ai suggéré cette démarche à la Mission observation du CNCPH, cela entre dans les orientations du Comité Interministériel du Handicap*, précise-t-il. *On attend également beaucoup de l'Observatoire du suicide*. » Celui-ci doit prendre en compte les questions relatives au handicap pour répondre au besoin d'identification selon le handicap, absente des statistiques actuelles. Ces indicateurs spécifiques permettraient de préciser les actions à mettre en œuvre.

Des pistes de prévention primaire

La Haute Autorité de Santé recommande d'agir auprès des parents et de former les enseignants pour prévenir la détresse psychologique de l'enfant sourd. Pour J.L. Bosc « *cela peut constituer une base, car une sensibilisation au risque de détresse psychologique n'est pas proposée en tant que telle*. » Des interventions sont organisées à la demande des établissements, là où on trouve des équipes, essentiellement en Ile-de-France et PACA. « *Une bonne connaissance et approche de la surdité par les parents et les enseignants pourrait aider les jeunes à développer des compétences psychosociales dont on sait l'efficacité sur les comportements individuels pour faire face à la pression sociale*. »

Pour la participation de la Société civile, les préconisations du rapport CNCPH 2012 donnent des pistes : parmi elles, l'attribution de moyens pour l'accompagnement de ces personnes souvent assumé par le secteur associatif et l'accessibilité aux ressources existantes. « *Ce recensement des ressources a été initié par quelques ARS pour les personnes sourdes, mais il reste beaucoup à faire* » constate M. Bosc. Enfin, la création d'outils pour accompagner les familles et les professionnels constitue un axe important. « *C'est ainsi que, avec le soutien de l'INPES, un groupe de travail animé par l'Unisda a pris l'initiative d'une action de sensibilisation des acteurs professionnels et associatifs. Des supports pédagogiques sont à l'étude*. » ■

1 La Santé en Action n°425 septembre 2013

2 Enquête UNISDA 2010 et Instruction aux ARS 2012 : <http://www.unisda.org>



adultes

DVD

Huit clés pour la prévention du suicide chez les jeunes

Marlène FALARDEAU, Michel TOUSIGNANT / Éd. Presses de l'Université du Québec 2002 / 186 p.

Riche de son expérience auprès de jeunes Québécois suicidaires de 17 à 25 ans, l'auteur nous livre les huit points clés de toute action de prévention auprès d'adolescents : la gestion des émotions, la perception du soi, la relation au corps, la vision et la résolution des problèmes, les relations interpersonnelles, le rapport à la société et la perception de celle-ci, la relation aux objets, la dimension spirituelle.



Supports pédagogiques

8^{ème} dimension. Y'a du jeu dans les pensées

Daniel MARCELLI, Nicole CATHELINE, Vincent BIDAULT et al. Éd. Valoremis / 2006
Outil à l'usage des professionnels de l'adolescence : soignants, pédagogues ou animateurs. Il a été co-conçu avec une équipe de soignants travaillant depuis de

nombreuses années auprès de jeunes adolescents, en particulier des collégiens qui présentent des troubles à prévalence scolaire : troubles du comportement, échec scolaire et menace de décrochage, signes de souffrance psychique (état dépressif, tentatives de suicide, troubles des conduites alimentaires, etc.). Ce jeu cherche à favoriser les représentations des adolescents et à susciter leur réflexion et leur jugement dans un système d'échanges autour des thématiques suivantes : personne / individu, famille / proches / amis / copains, scolarité / travail, société / modes de vie, institutions / règles, valeurs / symboles.



Les maux des ados. Les conduites à risque

Alain BOUVAREL, Richard MARTIN, Pierre H TREMBLAY
Centre National Audiovisuel en Santé Mentale (CNASM) / 2004

Le professeur Xavier POMMEREAU, spécialiste des problèmes de l'adolescence aborde dans ce document la clinique des conduites à risques de ces derniers. Il les décrit de façon précise permettant à chacun de les repérer et d'en mesurer la gravité. Cette action de prévention secondaire trouve sa place particulièrement dans les collèges et les lycées. Des

témoignages d'infirmière scolaire, d'enseignant et de conseiller principal d'éducation viennent compléter ce document.

J'voulais pas mourir, juste me tuer

Marie MANDY / Centre National Audiovisuel en Santé Mentale (CNASM) 2006

Des adolescents «suicidants» racontent leur mal-être et leur tentative de suicide. Prise de médicaments, scarification, dépression. Ils dénoncent le tabou qui entoure le suicide des jeunes et parlent librement et avec profondeur du fil ténu qui sépare la vie de la mort. Un témoignage unique et bouleversant.



Guide

Souffrances psychiques et troubles du développement chez l'enfant et l'adolescent

Guide de repérage à l'usage des infirmiers et assistants de service social de l'éducation nationale / Collège national de pédopsychiatrie de la Fédération française de psychiatrie / Ministère des Affaires sociales et de la Santé / 2013 / 33 p
ISBN : 978-2-11-129998-6

Il s'inscrit dans les suites du référentiel d'observation à l'usage des médecins pour un repérage précoce (Souffrances psychiques et troubles du développement chez l'enfant et l'adolescent) publié en 2006, dans le cadre du programme national d'actions contre le suicide 2011-2014. Médecins, infirmiers et assistants de service social de l'Éducation nationale sont des personnels référents en matière de santé psychique dans le cadre scolaire. Le but de ce guide est de sensibiliser chacun à une attention particulière devant ce qui fait manifestation du mal être dans le cadre scolaire.



Sitologie

PHARE
Prévention du mal-être et du suicide des jeunes
www.phare.org



Jeunes enfants

Kit pédagogique

Oh Lila !

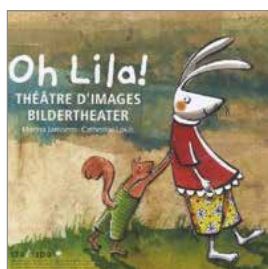
Théâtre d'images

Éd. Addiction Suisse / 2007

De 4 à 8 ans

Coup de cœur de PIPSA

Cet outil permet aux enfants d'acquérir des compétences pour évaluer des situations (quelle est la gravité d'un problème ?), déterminer qui peut apporter une aide, surmonter la honte ou la peur pour pouvoir demander de l'aide.



Enfants

CD Audio

Des plumes et des voix... pour réchauffer les maux

Éd. La Médiathèque de la CF 2009

À partir de 10-11 ans

Coup de cœur de PIPSA

Cet outil rassemble des chansons et 5 contes couvrant des questions relatives à la santé physiologique ou mentale. Chaque thème abordé est complété par des pistes pédagogiques permettant d'approfondir son exploitation.

Pour en savoir plus :

<http://www.pipsa.be/outils/detail-319825307/des-plumes-et-des-voix-pour-rechauffer-les-maux.html>



Ados

Fichier d'activités

Développer les compétences sociales des adolescents par des ateliers de parole

Édith Tartar Goddet

Éd. RETZ / 2007 / 18,25 €

De 12 à 18 ans

Coup de cœur de PIPSA

Un livre original qui explique comment pratiquer et mettre en œuvre les ateliers de parole en contexte scolaire, pour aider les jeunes en difficulté à réactiver ou à développer leurs compétences sociales.



Paroles pour adolescents ou Le complexe du homard

Françoise Dolto, Catherine Dolto-Tolitch, Colette Percheminier / Éd. Gallimard Jeunesse Giboulées / 2003 163 p nouvelle édition revue et augmentée.

ISBN : 9782070553068

Documentaire à partir de 13 ans.

Françoise Dolto disait des adolescents qu'ils sont comme le homard pendant la mue, sans carapace, confronté à tous les dangers et à la nécessité d'en «suinter» une autre. Ce livre donne des idées pour sortir des situations difficiles, parle des choses trop souvent tues ou mal abordées dans la vie de tous les jours : l'amitié, l'amour, la sexualité, la violence, la drogue, la honte, les parents et les adultes. Il signale les pièges et donne des forces pour faire des choix, pour prendre ces risques qui amènent à être responsable et autonome. Il aide aussi les parents à se détacher de leurs enfants avec moins de souffrance et plus de respect.



Un jour j'irai chercher mon prince en skate

Jo Witek / Éd. Actes Sud Junior / 2013 / 144 p.

ISBN : 978-2-330-02219-8

Dès 14 ans

La découverte de soi n'est-elle pas l'ultime récompense de l'adolescence, sorte de «Graal» du homard ? Mais toute quête impose des

épreuves à son héros et Fred a fort à faire : passionnée de skateboard et solitaire, elle est loin, très loin du modèle standard que la société veut lui imposer. Et elle enrage, elle bouillonne de l'intérieur. L'exutoire viendra lors d'un séjour dans la maison de campagne familiale - suite au décès du grand-père - et de la rencontre avec une tante atypique. Être soi, enfin, face aux autres, avec les autres. Un roman très sensible.



Dans chaque numéro, deux ouvrages jeunesse sont promus par le Centre national de la littérature pour la jeunesse - La joie par les livres, dans le cadre du partenariat avec l'ADOSEN Prévention santé MGEN. Ils sont repérables facilement par ce logo.



Les analyses sont extraites du catalogue accessible en ligne : <http://lajoieparleslivres.bnf.fr>

Former les élèves de lycées professionnels à la sécurité et à la santé : ça bouge dans l'enseignement professionnel

Par Valérie Plaisance, infirmière conseillère technique et le Dr Bidegain, médecin du travail

L'enseignement professionnel en milieu scolaire est un lieu privilégié pour prévenir les risques liés au travail et en réduire les conséquences. L'état de lieux montre cependant qu'il reste beaucoup à faire : la moitié seulement des 15-30 ans se sentent bien informés sur les risques de santé liés à l'environnement ; quant aux maladies professionnelles, ils ne sont plus que 40% à en mesurer les risques.

Bien qu'identifiés dans le monde de l'entreprise et au centre des débats des gouvernements européens, les effets toxiques à moyen et long terme de la manipulation de certains composés chimiques demeurent un risque méconnu dans le milieu scolaire. Pourtant, nous utilisons en France chaque année plus de cinq millions de tonnes de ces agents chimiques susceptibles d'entraîner à terme un cancer, des mutations génétiques ou encore des problèmes de stérilité. Ces risques cancérogènes, mutagènes ou reprotoxiques (CMR) se retrouvent dans de nombreux secteurs d'activité : le bâtiment, les travaux publics, les laboratoires pharmaceutiques, l'agriculture, le nettoyage ou la filière bois n'en représentent que quelques exemples.

Un travail de recherche mené sous la direction du Dr Bidegain, médecin du travail à la DSDEN 64 s'est interrogé sur la prévention du risque CMR dans les ateliers des lycées professionnels tant pour les élèves que pour les personnels. Cette étude, encadré par l'Université de Clermont Ferrand et Lyon et tout particulièrement par le Dr Grondin, médecin de santé publique, a permis dans le cadre d'un Master 2 Santé publique d'optimiser la mission d'infirmière conseillère technique et de conseiller de prévention départemental en hygiène et sécurité.

Les élèves de lycée professionnel : un public spécifique à sensibiliser

Cette étude se justifie d'autant plus que ces futurs professionnels se trouveront en première ligne face aux risques encourus. La spécificité de ce public charge d'une lourde responsabilité les enseignants, les personnels soignants aussi bien que les agents ; les efforts de tous les acteurs de la communauté éducative doivent se conjuguer pour donner du sens aux savoirs comme pour montrer le lien entre la situation personnelle de chacun et les contenus scolaires. L'enjeu n'est-il pas de sensibiliser les jeunes au maintien de leur capital santé ?

BEAUCOUP DE CANCERS
SONT CAUSÉS PAR DES
FACTEURS PROFESSIONNELS.



L'étude a porté sur deux établissements, l'un dans la filière bois, l'autre dans la filière mécanique. Elle a plus particulièrement porté sur l'articulation entre hygiène, sécurité et éducation pour la santé. Les enquêteurs ont utilisé des méthodes de recueil variés : passation de questionnaires aux enseignants et aux élèves, conduite d'entretiens semi-directifs, étude de documents écrits divers, utilisation d'une grille d'évaluation au sein des ateliers. Les résultats ont permis de mettre en évidence une prise de conscience des professeurs sur l'influence de leurs comportements en atelier sur ceux de leurs élèves. Cela les a conduit à modifier leurs pratiques et à penser autrement l'approche santé sécurité auprès de leurs élèves.

Des pistes de réflexion...

L'étude conforte quelques pistes à prendre en compte pour sensibiliser les élèves de lycées professionnels sur les risques encourus en matière de santé et de sécurité au travail : elle fait écho à un nouveau rapport de l'agence européenne EU-OSHA présente et analyse en profondeur les cas axés sur la mise en œuvre de la démarche scolaire intégrée.

✓ Apprendre la prévention dès l'école

« Pour transmettre aux jeunes les compétences, les connaissances et les attitudes appropriées en matière de santé et de sécurité au travail, la sensibilisation aux risques devrait être intégrée dans les programmes scolaires, dès la maternelle. Objectif : associer, dans toutes les activités scolaires, l'éducation aux risques à la promotion d'une gestion de la sécurité et de la santé dans les écoles, et leur mode de fonctionnement, les assimilant ainsi à la vie scolaire. Cette approche permet d'améliorer l'éducation au risque et l'environnement d'apprentissage, pour le personnel comme pour les élèves. »

✓ Engager une démarche participative à l'école pour une meilleure prévention

L'expérience montre que travailler ensemble est facilitée par une organisation en « mode projet » associant l'ensemble des acteurs concernés. Cela permet de faire converger les actions des différents acteurs qui font de la prévention. De plus, le travail collectif au sein des établissements scolaires permet d'améliorer les relations mais également de permettre aux élèves d'avoir un comportement plus responsable.

✓ Communiquer, valoriser et donner du sens à l'enseignement professionnel.

Les deux lycées professionnels sensibilisés au risque CMR ont une nouvelle réalité professionnelle à accepter. L'étude propose trois pistes de réflexion : communiquer, valoriser et donner du sens à l'enseignement professionnel. Au delà de l'obligation

annuelle de réaliser le document unique d'évaluation des risques professionnels DUER qui questionne toujours une évaluation fine de tous les risques professionnels visibles ou invisibles, il est nécessaire de programmer un plan de prévention. Ce travail est ainsi l'occasion de sensibiliser tous les usagers de l'école aux démarches générales de prévention. Cette démarche appelle ainsi à observer son environnement de travail et son organisation.

Cette étude portait deux ambitions :

- ☺ éduquer au risque,
- ☺ améliorer l'environnement d'apprentissage pour le personnel comme pour les élèves.

Elle fait écho au nouveau rapport européen EU-OSHA qui préconise l'intégration de l'éducation aux risques dans les écoles, l'assimilant ainsi à la vie scolaire. C'est un premier pas qui est en train de s'opérer dans le monde de l'Éducation nationale désireux de se rapprocher un peu plus du monde de l'entreprise. ■



Un combat de chaque jour

Voie digestive, voie cutanée, voie respiratoire, toutes les portes du corps sont une entrée possible pour les produits CMR suivant leur état solide, liquide, gazeux, de vapeurs, d'aérosols, de fumées ou encore de poussières. Chacun d'entre eux se fixe sur les organes cibles : ainsi le benzène s'infiltre dans le sang, le trichlorethylène agresse les reins, les plombs et solvants s'attaquent au système nerveux central.... La nature du danger comme son degré sont en principe clairement affichés. Mais la longueur de la liste des produits, la diversité des situations industrielles, l'accoutumance au danger font de la prévention contre les risques liés aux substances CMR une lutte âpre et quotidienne.

¹ En application du décret n° 2001-1016 du 5 novembre 2001, il est obligatoire de réaliser dans chaque école un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER) afin de :

- Avoir une approche aussi exhaustive que possible des problèmes d'hygiène et de sécurité,
- Permettre de détecter au sein de l'école les situations spécifiques pouvant être à l'origine de danger susceptibles d'affecter la santé et la sécurité des usagers de l'école.

Comment améliorer nos interventions en éducation à la sexualité ?

Un colloque sur les médias et l'hypersexualisation en Région Rhône-Alpes

Par Maud Folkmann

« Les médias, nouveaux éducateurs à la sexualité ? » C'est le thème retenu par La Plate-forme de formateurs en éducation à la sexualité de Rhône-Alpes (PES-RA) pour le colloque qu'elle organise à Lyon le 23 mai prochain. Nous annonçons d'autant plus volontiers cette manifestation que l'éducation à la sexualité dans le respect de l'autre représente l'une des préoccupations majeures d'*Actions santé*.

Les jeunes vivent, dès leur plus jeune âge, dans un contexte où les médias tiennent une place considérable dans les pratiques de loisirs, les discussions entre amis, la vie intime. Clips, jeux vidéos sur consoles, Internet, offre télévisuelle, magazines, publicités, voilà ce qui fait leur environnement, voilà ce qui structure leur sociabilité. Cet univers médiatique, trop souvent hypersexualisé, présente des images, des situations, des attitudes, des conduites à caractère sexuel dont l'expression dépasse le réel des usages sociaux. Quelles perceptions en ont les enfants et les adolescents ? Comment ces perceptions influencent-elles la manière dont les jeunes gèrent aujourd'hui leur environnement familial, amical, intime et sexuel ? Enfin, quelles conséquences génèrent-elles réellement sur leur développement et leur bien-être ?

Répondre à ces interrogations s'avère nécessaire pour améliorer l'éducation à la sexualité et permettre aux jeunes de développer leur sens critique face à l'univers médiatique, à la commercialisation de la sexualité et à la surenchère sexuelle. C'est ce qu'ont bien compris les trois associations que fédère la plate-forme - le Centre Jean Bergeret (ACRJB), l'association départementale d'éducation pour la Santé du Rhône (ADES) et l'association de Lutte contre le Sida (ALS) - en organisant ce temps de rencontres entre professionnels des champs de la santé, de l'éducation nationale, de l'éducation populaire, de l'éducation spécialisée et de l'insertion.

Un colloque ouvert à tous

Le colloque est largement ouvert à tous, parents ou professionnels intéressés par les questions d'hypersexualisation, d'impact des médias sur les

comportements sexuels et en particulier l'accès facilité à la pornographie. Le pré-programme affiche six interventions de psychologues, psychanalystes, sociologues ou publicitaires dont l'expertise permettra, comme l'indiquent les organisateurs « *d'accompagner les professionnels dans leurs réflexions et surtout d'interroger nos rapports aux médias, dans un espace en mouvement constant* ».

Les participants pourront trouver des réponses à leurs interrogations et en particulier :

- mieux comprendre les phénomènes d'hypersexualisation de la société et la place prise par la pornographie dans l'environnement des jeunes ainsi que la place des outils de communication dans les relations affectives et sexuelles ;
- identifier les risques éventuels pour les jeunes ;
- améliorer leurs interventions en éducation à la sexualité en y intégrant ces réalités.

À la mi-mars, les responsables de la plate-forme se réjouissaient de compter plus de 110 inscrits, principalement des professionnels encadrants des publics jeunes. Leur inscription s'est trouvée facilitée par la gratuité du colloque grâce au soutien financier de la Région Rhône-Alpes, de la MGEN et de l'AIUS (association interdisciplinaire post universitaire de sexologie).

Si vous aussi vous cherchez des pistes de réflexion et d'actions nouvelles, il n'est pas trop tard pour vous inscrire et vous rendre le 23 mai prochain, de 8h30 à 17h30, à l'Hôtel de Région dans la salle des délibérations, 1 esplanade François Mitterrand, à Lyon 2^{ème}. Bulletin d'inscription, sur le site : www.pes-ra.org

De son côté votre magazine *Actions santé* ne manquera pas de rendre compte des interventions dès réception des actes du colloque.

Dans le prolongement de ce colloque la PES-RA propose chaque année trois journées de formations intitulées : « *Prendre en compte la pornographie, l'hyper-sexualisation et le virtuel dans les séances d'éducation à la sexualité* ». Cette formation est destinée aux professionnels qui désireraient approfondir cette thématique et découvrir des outils spécifiques pour les utiliser ensuite lors de leurs séquences d'éducation à la sexualité. D'autres thématiques en lien avec l'éducation à la sexualité peuvent également être proposées. ■

Contacts :

Pour toute demande, contacter un des trois référents :

ADES du Rhône - Christophe Porot

Tél. 04 72 41 66 01 - christophe.porot@adesdurhone.fr

ACJB - Marie-Françoise Peytavin

Tél. 04 72 10 94 30 - mf.peytavin@acrbj.org

ALS - Alexandre Chevalier

Tél. 04 78 27 90 90 - alexandre.chevalier@sidaweb.com

La PES-RA : une plate-forme de formation pour soutenir la mise en place de projets d'éducation à la sexualité en Rhône-Alpes

Sous forme de fédération, la PES-RA défend une démarche globale de promotion de la santé qui soutient une approche positive de la santé et de la santé sexuelle, en prenant en compte l'environnement social, culturel, et familial des personnes. Elle vise à favoriser la prévention des risques liés à la sexualité par la promotion de l'Éducation à la sexualité.

Elle garantit une qualité des interventions par des formateurs expérimentés agréés par l'Éducation nationale.

Cette plateforme s'adresse aux adultes soucieux de remplir au mieux leur mission d'éducation et de prévention, et propose des interventions de sensibilisation, d'accompagnement pour la mise en place de projets, de formations d'éducation à la sexualité. Nombre de publics sont concernés : jeunes en insertion, jeunes sous mesure éducative, Sauvegarde de l'Enfance, groupe de parents, familles d'accueil, secteurs du sport et de l'animation, personnes handicapées, adultes en insertion, minorités sexuelles, etc.

En 2013, la PES-RA est intervenue dans les formations interinstitutionnelles d'éducateurs à la sexualité niveau 1 coordonnées par le Rectorat de Lyon, a assuré des formations de relais en éducation à la sexualité / « Pass contraception » et a organisé des formations en interne aux établissements médico-sociaux dans le cadre des plans de formation.



Les médias

nouveaux éducateurs à la sexualité ?



Colloque le **23 mai 2014**
à la région Rhône-Alpes

Depuis une vingtaine d'années, on constate que les stratégies marketing utilisent de plus en plus systématiquement les représentations et les symboliques sexuelles, que ce soit autour des stéréotypes de genre ou de la juvénalisation des images utilisées. Plus globalement, la société tend vers une hyper-sexualisation.

En parallèle, les outils de communication que sont les ordinateurs, les téléphones portables et leurs fonctionnalités virtuelles ont pris une place

prépondérante dans les rencontres et la gestion des relations affectives et sexuelles. Ils sont aussi un mode d'accès facilité à l'industrie pornographique qui s'est largement développée depuis les années 80 avec un mode de consommation qui a lui aussi bien évolué. Les éducateurs à la sexualité tentent de prendre en compte ces phénomènes et les intègrent dans leurs pratiques, cependant ils manquent d'éléments objectifs et de temps d'échanges spécifiques autour de ces enjeux.

Pré-programme

- 8h30 : **Accueil**
9h15 : **Ouverture** par la Région Rhône-Alpes et la PES Rhône-Alpes
- 9h30-10h30 **Publicité, sexualité et médias : « miroir, miroir, dis-moi... »**
Elise Vinet, psycho sociologue : maître de conférence Lyon 2
Génaro Lopez, publicitaire : intervenant à l'université Lyon 2 sur les stratégies de communication
- 10h30-11h **Il était une fois l'hypersexualisation**
Wayne Bodkin, thérapeute de couple
Philippe Liotard, sociologue et anthropologue Lyon 1
- 11h-11h30 : **pause**
- 11h30-12h30 **Internet : une sexualité virtuelle/une éducation IRL ?**
Dorée Brias de « Fréquence Ecoles » : Education aux images, usages, mésusages
Sylvain Jerabek, formateur en éducation à la sexualité, directeur de Lyade
- 12h30-14h : **pause - déjeuner libre**
- 14h-15h10 **Pornographie, de la transgression à la consommation**
Fred Paillet, ingénieur d'étude/sociologue
Marie Chevreton, psychiatre/sexologue
- 15h10-15h30 **Du dessin animé au film porno : une éducation par l'image ?**
Alexandre Chevalier, éducateur spécialisé, formateur en éducation à la sexualité (ALS)
José Braz, psychomotricien
- 15h30-16h : **pause**
- 16h- 16h30 **Addiction, abstinence : entre les deux mon c... balance !**
André Ciavardini, psychanalyste
- 16h30 - 17h **Synthèse et conclusion, pistes de réflexion**
« Grand témoin » : Laurence Communal - Éducation Nationale, Rectorat de Grenoble (à confirmer)

Inscription

ivg.gouv.fr, le site unique de référence en matière d'avortement

Par Maud Folkmann

Plus d'une femme sur 3 a recours à une IVG au cours de sa vie.

Pour faire face à la prolifération d'informations souvent trompeuses et culpabilisantes, ce site d'information a été construit pour apporter de manière simple, accessible et objective les informations dont les femmes ont besoin pour prendre leur décision lors d'une grossesse non désirée.

Ce site met à disposition des informations utiles, y compris les services constitués de professionnels formés pour bénéficier de renseignements sur les lieux accessibles pour une information ou un acte d'IVG, ou pour une écoute.



« Guillaume et les pannes d'oreiller »

Par Maud Folkmann

Le dossier du précédent numéro d'*Actions Santé* était consacré au sommeil. Les auteurs soulignaient combien à l'adolescence, période de forte croissance physique et intellectuelle, il doit être de qualité et d'une durée suffisante. Cette nouvelle planche des *Aventures santé de Ludivine* relie les troubles du sommeil du jeune à l'entrée des médias dans la famille et à son mauvais usage mais aussi aux conditions de vie de chaque famille ; elle renvoie ainsi à la responsabilité individuelle et collective de sa santé. La rédaction suggère ici quatre propositions d'activités à partir de la planche ci-contre.

Aide à l'action

1 Travailler sur les représentations des élèves sur le sommeil

L'éducation pour la santé passe par une meilleure connaissance du rôle du sommeil et une approche plus positive du sommeil. Les jeunes perçoivent trop souvent le sommeil comme une perte de temps. Aidons-les à prendre conscience que le sommeil est une période riche qui participe à notre santé.

Vous pouvez animer une discussion collective sur leurs perceptions du sommeil, de son importance, des « ennemis » du sommeil, des risques d'un manque durable, etc. Vous pouvez accompagner ces échanges de l'intervention d'un spécialiste du sommeil ou de recherches documentaires, ou encore d'exposés,...

2 Animer une discussion sur la BD

Questions sur le texte et réflexion collective (activité orale) :

- Quels sont les signes montrant que Guillaume a un sommeil perturbé ?
- Que risque-t-il si son manque de sommeil vient à s'accroître ?
- Quels arguments avancent ses camarades pour le faire réagir ?
- Ses arguments sont-ils efficaces selon vous ?

Si oui, quels sont ceux qui pourraient avoir un écho auprès de Guillaume ?
Si non, quels autres arguments proposeriez-vous ?

3 Proposer un commentaire écrit à partir du texte intitulé *Le sommeil*, extrait de l'essai de Jean-Marie Gustave Le Clézio : *L'inconnu sur la terre* : « On est pour la moitié celui qu'on est dans ses rêves », l'auteur s'attache à décrire cet étrange moment d'abandon où s'abolissent les lois ordinaires : le sommeil.

4 Créer un travail de réécriture de la BD

- en utilisant d'autres arguments que Ludivine et Alex, réécrire les cases 10, 11 et 12 (travail en sous-groupes)
- La classe pourrait se servir alors de cette BD pour sensibiliser des élèves d'autres établissements sur l'importance du sommeil.

L'activité pourrait se réaliser en deux temps :

- écriture par chaque élève de sa propre BD personnelle, représentant sa vie quotidienne, ses rapports familiaux, son rapport au sommeil... car chaque adolescent a des conditions de vie uniques, ses propres contraintes.
- Lier ce travail d'écriture à un travail en arts plastiques pour la réalisation des dessins.

Chacune des BD pourrait être exposée dans l'établissement et les parents invités à venir les regarder.

L'organisation d'une conférence-débat destinée aux parents est un prolongement possible.

Pour aller plus loin :

- *Actions santé* n°182 « Horloges biologiques : c'est l'heure de se réveiller ! »
- De nombreux documents sur les sites de l'Inpes, du Prosom et de l'Institut national du Sommeil et de la vigilance
- le DVD interactif « Le sommeil de l'enfant et de l'adolescent » à destination des familles, réalisé par le Réseau Morphée, l'Inpes, l'académie de Paris et des associations de parents
- un site du « Centre des sciences de Montréal » qui, sous une forme ludique et un langage accessible à tous, donne les conseils de base pour avoir un sommeil de qualité. (site en anglais et en français) : <http://www.lesommeil.ca>

Les Aventures de Ludivine

Santé

GUILLAUME ET LES PANNES D'OREILLER.



© Céline Pesle

Enseignants de maternelle et d'élémentaire, ouvrez la prévention des troubles auditifs à vos jeunes élèves !

Par Maud Folkmann

Pour la 2^{ème} année, l'*ADOSEN Prévention santé MGEN* s'associe, aux côtés du Groupe MGEN, à l'association JNA dans le cadre de la *Journée nationale de l'audition*. Ce partenariat a pour objectif de développer un plaisir auditif durable c'est-à-dire de permettre à chacun de profiter du plaisir de l'écoute tout en se protégeant. Cette année, nos deux organismes ont décidé de promouvoir un conte éducatif, imaginé par l'association JNA, pour sensibiliser les enfants et leurs parents aux risques auditifs.

« Il était une fois Tintamarre, une petite fille née un jour de fête... ». Un conte éducatif en prévention et promotion de la santé

« La fabuleuse découverte de Tintamarre » est un conte initiatique qui invite l'enfant à intégrer la nécessité de préserver son capital auditif. Il s'agit de l'histoire d'une petite fille très souvent fatiguée. La maîtresse s'en inquiète et invite les parents à en comprendre la raison. C'est ainsi que Tintamarre comprend peu à peu que de vivre dans le brouhaha est à l'origine de cette fatigue chronique. À la fin de l'histoire, Tintamarre se demande comment le faire comprendre aux autres ? C'est une invitation pour le lecteur parent ou tout référent adulte à poursuivre l'histoire.

Le conte s'adresse aux enfants aussi bien qu'aux parents ou aux professionnels encadrant des enfants. Il peut être utilisé en tous lieux : crèches, PMI, écoles primaires, les services pédiatriques de CHU,...

Ce conte a été présenté lors de la conférence de presse de la 17^{ème} *Journée nationale de l'Audition* le 4 mars 2014 dans les salons de l'Hôtel de ville de Paris.

Mener une action de sensibilisation en milieu scolaire

Enseignants, organisez au sein de votre école un moment convivial avec parents et enfants autour de ce conte. Associer une conteuse professionnelle ou un professionnel de l'audition à votre démarche représenterait un atout complémentaire.

Pour mener votre propre action de sensibilisation dans ce domaine, nous vous invitons à vous rapprocher du délégué MGEN chargé de la prévention de

votre département. Ce dernier dispose de plusieurs supports éducatifs que nous vous avons présentés dans un précédent numéro d'*Actions santé* (n°179 de mars 2013). Destinés aux élèves, de la maternelle au lycée, des outils comme le guide *Leurs oreilles, on y tient !*, une bibliographie jeunesse audition *Objectif Livres* et le *challenge* vous permettront de prolonger la découverte du plaisir des sons. ■



Contacts :

Sébastien Leroy – Association JNA
Tél : 06 33 62 68 18
sebastien.leroy@journee-audition.org

En savoir plus :

<http://journee-audition.org/pdf/tintamarre.pdf>



Le magazine *Actions Santé*, la revue de la santé à l'école

Actions Santé, publié par l'association ADOSEN Prévention santé MGEN, est le seul magazine consacré à la santé en milieu scolaire, de la maternelle à l'université. Il est devenu au fil du temps, un outil de référence pour améliorer la santé à l'école, en particulier au collège et au lycée. Le magazine vous propose des thèmes de réflexion, des informations précises, des témoignages de jeunes et d'adultes (enseignants, institutionnels, associatifs,...), des expériences/programmes/actions, des outils/ressources, des activités concrètes à mener dans un cadre scolaire, adaptables et transférables.

Comment dans ma fonction puis-je contribuer à la santé des élèves de mon établissement ? Comment aborder l'éducation nutritionnelle, l'éducation à la sexualité, l'égalité fille-garçon en classe ? Comment passer de l'injonction au dialogue ?...

Une approche positive de la promotion de la santé à l'École

Le comité éditorial défend l'idée que chaque professionnel, au sein de l'institution scolaire, devrait avoir la capacité d'agir pour contribuer à la bonne santé des élèves. Son approche de la promotion de la santé est positive, fondée sur les compétences et les capacités des individus et inclut l'ensemble des déterminants de la santé ; elle passe par des mots, des attitudes et des activités pour changer l'environnement et les modes d'organisation à l'école.

Un acteur de promotion de la santé au service de l'éducation

Créée en 1962, ADOSEN Prévention santé MGEN est une association loi 1901 agréée par le ministère de l'éducation nationale. Historiquement centrée sur la promotion des dons biologiques, ses objectifs et ses champs d'intervention se sont élargis à l'éducation pour la santé et à la citoyenneté en milieu scolaire.



Elle propose aux professionnels de l'éducation des outils et des méthodes contribuant à l'adoption des comportements et à la création d'environnements favorables à la santé. En 2009, l'Association est devenue l'opérateur privilégié des actions de prévention de la MGEN en milieu scolaire.

Abonnement « Actions santé » pour l'année 2014

Nom : Prénom :

Date de naissance : Profession :

Structure (pour les établissements scolaires, collectivités territoriales, association...)

Adresse :

Code postal : Localité : Courriel :

☐ Je souscris un abonnement au magazine trimestriel « Actions santé » (4 numéros) au prix de 20 €

☐ Je souscris cinq abonnements au magazine trimestriel « Actions santé » au prix de 75 €/an.

☐ Je souscris dix abonnements au magazine trimestriel « Actions santé » au prix de 100 €/an.

☐ Paiement par chèque, montant : €

☐ Paiement par virement

Date :/...../2014

Signature

Bulletin à retourner accompagné de votre chèque à :

L'association ADOSEN Prévention santé MGEN
3, square Max-Hymans - 75748 Paris Cedex 15

ADOSEN
Prévention Santé **MGEN**

ADOSEN Prévention santé MGEN - 3, square Max Hymans
75748 Paris Cedex 15 - Contact : adosen@mgen.fr
Association loi 1901 agréée par le ministère de l'éducation nationale
(BO n° 39 du 12/10/2008) et autorisée à recevoir des dons et des legs

L'éducation au service de la santé



N° 171 mars 2011

Vers une pédagogie de la vaccination.

N° 172 juin 2011

Cool mon école !

N° 169 sept. 2010

Quelle place pour la prévention et la promotion de la santé au sein des ARS ?

N° 170 déc. 2010

L'éducation à la vie affective et sexuelle.

N° 173 sept. 2011

Petit abécédaire À l'école le handicap de A à H.

N° 174 déc. 2011

Petit abécédaire À l'école le handicap de H à Z.

N° 175 mars 2012

Quand l'éducation nutritionnelle passe par l'éveil des sens.

N° 176 juin 2012

L'estime de soi.

N° 177 sept. 2012

L'EPS et l'eps, on la joue collectif !

N° 178 déc. 2012

Consommations à risque des jeunes : pas d'expérimentations sans filet.

N° 179 mars 2013

L'École : terreau idéal pour faire pousser le développement durable.

N° 180 juin 2013

Pour mieux donner, sensibiliser au don dès le plus jeune âge.

N° 181 sept. 2013

Jeunes et médias : évolution, révolution, mutation ?

N° 182 déc. 2013

Horloges biologiques : C'est l'heure de se réveiller !

À paraître dans le prochain numéro

N° 184

Thématique : **Image de soi, rapport au corps à l'adolescence**

AD O S E N
Prévention Santé **MGEN**